



399

DQ14.1

Projet de réfection du mur de soutènement en amont
du barrage Simon-Sicard – Phase 2 sur le territoire de
la ville de Montréal par Hydro-Québec

6211-01-038

Le 15 juillet 2026

PAR COURRIEL

mathieu.giroux@bape.gouv.qc.ca

Monsieur Mathieu Giroux

Coordonnateur du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
140, Grande Allée Est, bureau 650
Québec (Québec) G1R 5M8

OBJET : **Projet de réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard à Montréal – DQ14**

Monsieur Giroux,

C'est avec plaisir que je vous transmets les réponses demandées dans votre communication du 14 juillet 2026 portant sur le projet cité en objet de la présente lettre.

Afin de simplifier l'échange, les questions ont été retranscrites en italique en conservant la numérotation. Mes réponses débiteront par « Réponse LP : ».

1. *Votre Plan métropolitain d'aménagement et de développement établit l'objectif d'accroître la canopée du Grand Montréal pour atteindre une cible de 35 % d'ici 2046 (p. 291). À l'égard des projets d'Hydro-Québec, il y est également précisé que la Société d'État doit minimiser les pertes et s'engager à compenser de manière à faire des gains de couvert forestier (p. 295). Dans le cadre du projet à l'étude, elle prévoit couper 36 arbres matures et compenser ces pertes par un plan de reboisement visant un taux de remplacement de 1,5 arbre planté par arbre abattu. Un suivi serait mis en place sur une durée de 5 ans avec l'objectif d'atteindre un taux de succès de 80 % (DA1, p. 25; PR5.11, p. 47 à 49).*

- a. *Quel est votre point de vue sur les répercussions potentielles du projet sur les arbres et la canopée?*

Réponse LP : Lors de la réalisation de projets, il est toujours préférable d'éviter ou de limiter au maximum l'abattage d'arbres sains et matures afin de préserver la canopée existante et la biodiversité présente dans un milieu. Malgré le remplacement des arbres abattus, à court terme, il y a un effet de diminution de la canopée qui sera observé et qui nécessitera de nombreuses années avant d'être rétabli.

Toutefois, nous comprenons qu'en raison de la nature des travaux l'abattage de certains arbres est inévitable. Il est recommandé d'assurer que l'abattage d'arbres soit réalisé en cas de nécessité uniquement, qu'un effort d'évitement soit fait et que des mesures de protection adaptées à la proximité des travaux ainsi qu'au type de travaux soient mises en place pour la préservation des arbres conservés.

b. *Quel est votre avis au sujet de la compensation envisagée par Hydro-Québec? Le taux de remplacement proposé est-il acceptable?*

Réponse LP : La stratégie de compensation nommée et le taux de remplacement, incluant le pourcentage de succès, sont acceptables. À long terme, ils permettront potentiellement un retour de la canopée et même à une augmentation plus ou moins importante de celle-ci selon le taux de survie des arbres plantés.

Au-delà du nombre, quelques considérants supplémentaires sont portés à votre attention à titre de suggestions, et ce, selon la compatibilité des travaux :

- Assurer que les essences d'arbres choisies permettent un déploiement de la couronne végétale (houppier) aussi important ou supérieur que ceux abattus lorsque les arbres seront à maturité, et ce, afin de contribuer au maintien et à l'augmentation de la canopée du secteur;
- Positionner les arbres de remplacement stratégiquement afin de rétablir la canopée aux endroits perdus ou de couvrir des secteurs minéralisés minimisant ainsi la présence d'îlots de chaleur.
- Dans le cas où les arbres des remplacements seraient localisés sur des propriétés autres que celles appartenant à Hydro-Québec, assurer qu'un accompagnement adéquat des propriétaires est prévu pour l'entretien et le maintien des arbres de remplacement.

Espérant le tout à la hauteur de vos attentes. Je demeure disponible pour tout complément d'information et toute autre question.

Cordialement,

Laurence Pelletier, urbaniste
Conseillère en recherche
Milieux de vie durables et prospères
Communauté métropolitaine de Montréal